

Bonjour,

Nous vous remercions pour votre courrier concernant la situation des AVS. Nous sommes bien d'accord avec vous sur le fait que les Auxiliaires de vie Scolaires jouent un rôle irremplaçable auprès des élèves en situation de handicap. Sans eux, en effet, les enfants handicapés n'auraient pas la possibilité de suivre une scolarité en milieu ordinaire.

Mais malgré ce rôle indispensable, et comme vous le rappelez dans votre courrier, les AVS connaissent une précarité insupportable.

Insupportable pour les enfants accompagnés pour qui le départ de l'AVS à la fin de sa mission est effectivement souvent une souffrance.

Insupportable pour les AVS eux-mêmes qui, après s'être investis et qualifiés sont « éjectés » au bout de leur 2 ou 6 années de contrat.

C'est bien la démonstration que derrière les belles phrases sur l'intégration ou l'inclusion des élèves handicapés de ce gouvernement comme de ceux qui l'ont précédé, la réalité est bien différente.

Vous rappelez l'annonce gouvernementale de cet été sur la transformation en CDI des contrats AVS. En effet, cela ne concernera au mieux qu'une minorité d'entre eux ; les AVS en contrat AED qui parviennent à la fin de leurs 6 années d'exercice. Et même si le gouvernement devait tenir cette promesse, ces contrats resteront à temps partiel et payés sur la base du SMIC.

Nous sommes donc bien sûr solidaires des AVS qui réclament des emplois pérennes, à temps plein et rémunérés décemment. Et nous sommes bien entendu solidaires de tous les combats que vous menez.

Vous nous interpellez sur ce que pourrait faire « la Maire de Toulouse » et rappelez la réalité des contrats AVS « Mairie ». La réalité de ces contrats que vous décrivez est bien sûr aberrante mais il est aberrant également que les municipalités doivent assumer l'accompagnement des enfants handicapés dans les écoles mêmes maternelles. C'est une fois de plus une illustration du désengagement de l'État.

Et les récentes déclarations sur les plus de 10 milliards d'économies à réaliser sur la dotation des communes et autres collectivités locales montrent que cette situation va s'aggraver encore.

Le gouvernement a offert sans contrepartie 20 milliards de crédit d'impôt au patronat auxquels il veut rajouter 30 milliards d'exonération de charge et il demande aux communes d'assumer toujours plus avec toujours moins de moyens.

Et même la municipalité la plus attentionnée ne pourra faire plus que ce que ses financements lui permettent.

Tout ce qui nous attend, ce n'est pas plus de services publics, mais moins.

Aussi le sens de ma candidature et de celle de mes camarades est de montrer qu'il existe une opposition ouvrière. Qu'il existe des travailleurs conscients qu'il faut combattre non seulement la politique du gouvernement mais tout ce système inféodé à la bourgeoisie.

La situation des AVS est bien à l'image de ce que le grand patronat souhaite : des travailleurs précaires et sous-payés. Les travailleurs doivent imposer l'interdiction des licenciements et exiger des embauches avec la répartition de travail entre tous sans diminution de salaire.

Ce scrutin ne suffira pas à changer les choses mais nous pensons que plus les objectifs de lutte que nous défendons seront approuvés et entendus, plus ce sera un encouragement pour tous ceux qui veulent préparer les luttes nécessaires.

Sandra TORREMOCHA

Liste Lutte Ouvrière Faire entendre le camp des travailleurs